Santé Québec Montérégie-Ouest

**Note de service**

| | |
|---|---|
| DESTINATAIRES : | Secteurs avec présence continue d'une infirmière ou infirmière auxiliaire à Santé Québec de la Montérégie-Ouest |
| EXPÉDITEUR : | Amélie Roy, conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers, volet santé mentale, dépendance, déficience, DSI<br>Brigitte Gareau conseillère en soins infirmiers, volet santé mentale, DSI |
| DATE : | Le 9 novembre 2026 |
| OBJET : | **Règle de soins - Surveillance accrue d'une personne usagère et outils associés** |

Dans le cadre de notre engagement à assurer une amélioration continue de la qualité des soins, la Direction des soins infirmiers a procédé à la révision des outils portant sur la surveillance accrue.

Cette révision a pour buts d'élargir les secteurs visés et de focaliser sur les éléments prioritaires de la pratique.

**Les gestionnaires sont responsables de retirer de leur milieu tous les outils cliniques remplacés ou annulés et de bien diffuser l'information à leurs équipes en lien avec le déploiement de la règle de soins et des outils associés.**

Voici les changements aux outils cliniques:

| **Déploiement (nouveaux outils)** |
|---|
| *RSI-6041 – Surveillance accrue d'une personne usagère* |
| *RSI-6041 – ANNEXE I Recours à une surveillance accrue* |
| *RSI-6041 - ANNEXE II Intervenant(e) assigné(e) à une surveillance accrue.* |
| **Remplacements (nouvelles versions)** |
| *CLI-60103 Évaluation – Recours à la surveillance accrue* |
| *CLI-60113 Observations – Surveillance accrue* |
| **Annulations** |
| *PRO-10072 Modalités d'application d'une surveillance constante pour un usager en milieu hospitalier* |

La page intranet Surveillance accrue donne accès à un document de synthèse présentant les outils liés à la surveillance accrue ainsi que leur contexte d'utilisation.

À la suite de ce déploiement, les formations ENA suivantes ne seront plus nécessaires, puisque la règle de soins précise désormais les rôles et responsabilités des membres de l'équipe de soins.

- ENA #13085 Appliquer une surveillance constante
- ENA #14097 Assurer une surveillance constante

Pour toutes questions cliniques, référez-vous aux conseillères ou soutiens cliniques de votre secteur.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

AR / BG